



APPEL A CANDIDATURE Session 25 E&P – Octobre 2022

Mission «solidarité avec les travailleuses étrangères
saisonnères dans l'agriculture » (Erasmus)

Thématique

Travailleur·ses étrangè·es
saisonnier·es en agriculture

Pays - Ville

Espagne - Huelva

Présentation du programme d'Echanges et Partenariats

Piloté par Echanges et Partenariats et co-animé avec au moins une association en France spécialisée sur une thématique, ce programme est organisé autour des luttes et mobilisations des réseaux de solidarité internationale. Il a pour but à la fois : d'encourager les jeunes générations qui souhaitent se mobiliser à repenser l'espace politique et leur rôle dans cet espace ; de développer et renforcer les partenariats entre organisations de la société civile en France, en Europe et à l'international.

La mission s'inscrit dans le cadre d'une session collective qui regroupe de 8 à 15 volontaires, partant chacun·e sur une mission différente. Une préparation collective au départ d'un mois ainsi qu'une période de capitalisation au retour de 3 semaines sont prévues dans cette mission.

Avant de candidater, merci de consulter la rubrique « S'engager » de notre site internet et notamment ces deux pages :

<http://echanges-partenariats.org/le-programme-dechanges/>

<http://echanges-partenariats.org/les-conditions-pour-partir/>

Blog des volontaires E&P : <http://volontaires.echanges-partenariats.org/>

Présentation des organisations partenaires

- Organisation d'envoi : CODETRAS - Collectif de défense des travailleurs·euses étrangè·es dans l'agriculture

Le CODETRAS est un collectif basé dans les Bouches-du-Rhône. Il regroupe des ouvrier·es agricoles, des paysan·nes, des syndicats, des associations, des militant·es, des collectifs, des chercheur·euses, des journalistes, des juristes... Créé en 2003, le collectif s'est engagé à partir de 2006 dans une bataille juridique pour la reconnaissance comme travailleur·euses permanent·es de plusieurs centaines de saisonnier·es.

Initialement centrée sur les discriminations dans l'emploi agricole des Bouches-du-Rhône dont

étaient victimes les ouvrier-es étranger-es sous contrat saisonniers introduits par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), l'action du CODETRAS s'est élargie ces dernières années à la défense des travailleur-euses détaché-es recruté-es par l'intermédiaire d'entreprises prestataires de services essentiellement implantées en Espagne, Italie, Portugal, Roumanie, Pologne. En Provence, cela concerne surtout l'arboriculture, le maraîchage et la viticulture. La récente crise du Covid 19 a révélé la centralité de ce modèle inégalitaire d'emploi de travailleur-euses étranger-es saisonnier-es et détaché-es en agriculture dans l'ensemble des départements français mais aussi dans de nombreux pays européens et extra-européens.

Site Internet : <http://www.codetras.org/>

- **Organisation d'accueil : Jornaleras de Huelva en Lucha**

« Nous sommes un groupe de travailleuses journalières qui vivent et travaillent dans différents villages de la province de Huelva, en Andalousie. Face à l'abandon total dont nous souffrons de la part des agents qui devraient veiller à nos droits, à la situation insoutenable à laquelle nous sommes confrontés dans les puits et aux conditions de vie difficiles auxquelles notre secteur nous soumet, nous nous sommes organisés pour créer Jornaleras de Huelva en Lucha (journalières de Huelva en lutte). Nous ancrons notre action avec le féminisme, l'environnementalisme et l'antiracisme, déterminées à mettre fin à des décennies de précarité et d'oppression.

Notre travail consiste à défendre les intérêts et les droits de l'ensemble de la classe des travailleurs journaliers, depuis la base, et à aborder les différents problèmes qui se posent dans le secteur agricole de Huelva. Grâce au travail de dénonciation publique que nous réalisons quotidiennement depuis 2018, nous avons réussi à mettre en lumière la réalité que vit la classe des journaliers à Huelva, notre province. »

Site Internet : <https://jornalerasenlucha.org/>

Contexte :

Les modèles agricoles ont subi de lourdes transformations en moins d'un demi-siècle. Nous sommes ainsi passés du modèle paysan et familial visant à nourrir les Hommes à un système industriel basé sur la compétitivité et la productivité.

Au sein de l'union européenne cela a été mis en œuvre dans le cadre de la Politique Agricole Commune qui favorise la concentration des bassins de production, induit la disparition de la petite paysannerie et une paupérisation croissante des populations paysannes et rurales générant une migration forcée.

Face à ce constat sur l'atteinte aux droits et à la dignité des travailleurs et sur l'appauvrissement général des paysans, la Via Campesina dont la Confédération Paysanne fait partie, et en partenariat avec des organisations de solidarité internationale (dont E&P), a mis en place un programme international « Agriculture Paysanne & Travailleurs migrants Saisonniers ». Depuis 2006, ce programme a permis d'établir un état des lieux de ces pratiques dans plusieurs pays européens, méditerranéens particulièrement, en y envoyant des volontaires et en collectant leurs témoignages. Cette mission s'inscrit dans la suite de ce programme.

Si les contextes varient, les pratiques et les schémas sont relativement similaires : faux contrats, conditions de travail déplorables, pas de respect du droit du travail, condition d'hébergement et de

vie indignes, surexploitation, dépendance des travailleurs... La récente crise du Covid 19 et la crainte d'une pénurie de main d'œuvre étrangère ont mis en lumière les faiblesses du modèle agro-industriel reposant sur l'exploitation de travailleurs.euses considéré-e-s comme de simples outils de production. Alors que les clusters se développaient dans les lieux de travail et d'hébergement, l'attention des médias et du grand public s'est momentanément portée sur ces hommes et ces femmes exploité-e-s, avant de retomber.

Objectifs de la mission :

- Participer aux actions menées par le collectif, en particulier celles liées aux spécificités d'une embauche exclusivement féminine : droits à la grossesse, droits de leurs enfants, dépendance et invisibilité des abus sexuels, etc.
- Favoriser les initiatives ayant une dimension partenariale entre les membres et partenaires du réseau :
 - A l'échelle nationale en Espagne : appuyer la structuration de partenariats (ex : red feminista andaluza y madrileña) ; participer au projet en cours de l'écriture d'un « livre noir » de la *contratación en origen* à Huelva
 - A l'échelle internationale avec le CODETRAS autour des thèmes du détachement, de l'illégalisation que de la *contratación en origen* : traduction du livre noir du Codetras, ...
 - A l'échelle internationale avec d'autres partenaires : consolidation des liens avec d'autres membres du Codetras (Forum Civique, SOC Almeria,...), les syndicalistes et organisations marocaines à l'occasion de la rencontre du contre-sommet de la fraise en avril à Huelva ; liens avec d'autres organisations engagées sur ces thématiques (Via Campesina, collectifs auto-organisés, etc.)
- Participer à la mise en visibilité de ces enjeux notamment via l'alimentation du blog des volontaires E&P, Vues d'Europe et d'Ailleurs.

Profil

Qualités recherchées :

- Forte motivation
- Intérêt pour les domaines de l'agriculture, droit du travail, féminisme et/ou droit des étrangers
- Autonomie et qualités d'organisation
- Capacité de travail en réseau et à distance
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Connaissances des politiques migratoires européennes est un plus
- Une expérience d'engagement associatif/militant est un plus

Langues :

- Bon niveau de français (lu, parlé, écrit)
- Bon niveau de français (lu, parlé, écrit)

Détenir le permis B et un véhicule personnel est conseillé pour faciliter les déplacements sur le terrain.

Calendrier

Préparation collective au départ à Paris : du 3 au 27 octobre 2022

Terrain : de novembre à avril 2023

Capitalisation collective au retour à Paris : 3 semaines en mai 2023

NB : un logement solidaire peut être mis à disposition si besoin uniquement pour les temps de formation et de capitalisation à Paris.

Statut

Cette mission est proposée dans le cadre du programme Erasmus + Formation Professionnelle.

Eligibilité

Sont éligibles les jeunes diplômé·es de moins d'un an et les demandeur·ses d'emploi, résident·es d'un pays de l'Union Européenne ou justifiant d'un titre de séjour effectif depuis au moins un an, sans condition d'âge.

Statut

Stagiaire de la formation professionnelle

Indemnités

Selon taux applicables du programme Erasmus Plus 2022.

Environ 700 euros par mois de terrain (5 mois). Périodes de formation et de capitalisation non indemnisées par le programme Erasmus Plus. Une allocation supplémentaire de 750€ est versée en début de mission par l'association d'envoi.

Forfait pour le transport selon distance kilométrique : environ 180 euros forfaitaire (pour l'aller et le retour)

Les indemnités peuvent être compatibles avec les indemnités Pôle emploi ou le RSA en fonction des situations individuelles, à vérifier directement auprès de votre conseiller Pôle Emploi.

Pour candidater

Si vous êtes intéressé·e par cette mission, merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation dès que possible, en précisant en objet le thème et le pays, à info@echanges-partenariats.org.

Petits conseils pour écrire votre lettre de motivation :

- Nous cherchons à savoir pourquoi vous souhaitez vous engager dans une mission de solidarité, dans le cadre proposé par E&P et ses partenaires. Pourquoi souhaitez-vous vous engager sur cette mission en particulier, qu'est-ce qui fait écho dans votre parcours et/ou vos questionnements, comment vous vous projetez dans cette mission ?
- Ne répétez pas les infos déjà écrites dans votre CV : ce ne sont pas vos compétences qui vont déterminer notre choix mais votre motivation et votre compréhension des enjeux de la mission.

Nous donnerons une réponse à toutes les candidatures ; le processus de recrutement peut être long, merci d'avance de votre patience.

Nous sommes également disponibles par mail ou téléphone (07.57.48.43.78) si vous avez des questions, sauf mois d'août.